

SARL AASGARD MORLAIX

Dossier Financier

 **Bilan** Certifié conforme

DocuSigned by:
Arnaud Monnier
CB44F4DDA0834BD...

DocuSigned by:

E732948BC01445F...

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/2025	Net au 31/08/2024
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droit similaire				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes/Immo.Incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, Mat. Outil.	45 577	42 591	2 986	1 835
Autres immobilisations corporelles	289 469	266 760	22 709	37 503
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes/Imm.Corp.				
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	335 045	309 350	25 695	39 338
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières & approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	268 358		268 358	351 976
Avances et acomptes versés/com.	1 304		1 304	150
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	40 339	948	39 392	230
Autres créances	1 015 527		1 015 527	632 900
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	146 999		146 999	324 102
Charges constatés d'avance (3)	55 460		55 460	51 957
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 527 988	948	1 527 040	1 361 315
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de rembt obligations				
Ecart de conversion - Actif				
TOTAL ACTIF	1 863 033	310 298	1 552 735	1 400 654
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

■ Bilan

	Net au 31/08/2025	Net au 31/08/2024
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	7 500	7 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	750	750
Réserves statutaires ou contactuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	786 868	558 794
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	176 355	228 074
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	971 473	795 118
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	68 150	14 400
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	68 150	14 400
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	24 585	68 019
Emprunts et dettes financières diverses (3)	76 637	77 225
Avances et commandes reçues sur commandes en cours	206 710	234 301
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	118 044	107 208
Dettes fiscales et sociales	87 093	91 845
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	43	12 536
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	513 112	591 135
TOTAL PASSIF	1 552 735	1 400 654
Ecart de conversion passif		
(1) Dont à plus d'un an (a)		24 585
(1) Dont à moins d'un an (a)	513 112	566 550
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

SARL AASGARD MORLAIX**Dossier Financier**

■ Règles et méthodes comptables

Certifié
conforme

DocuSigned by:

Arnaud Monnier

CB44F4DDA0834BD...

DocuSigned by:



E732948BC01445F...

Désignation de la société : SARL AASGARD MORLAIX

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2025, dont le total est de 1 552 735 Euro
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 176 355 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2024 au 31/08/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 24/10/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 et le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

Amortissement des logiciels sur 3 ans.

* Installations techniques : 4 ans

* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 7 ans

* Matériel de transport : 4 ans

* Matériel de bureau : 3 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

■ Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 4,1 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %

■ Règles et méthodes comptables

- Table de taux de mortalité : INSEE 2022

■ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLE				
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	45 803	3 260	3 487	45 577
- Installations générales, agencements aménagements divers	182 481	9 287		191 768
- Matériel de transport	76 035		22 051	53 984
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	41 313	2 404		43 717
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	345 633	14 951	25 538	335 045
Immobilisations financières				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
ACTIF IMMOBILISE	345 633	14 951	25 538	335 045

■ Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		14 951		14 951
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		14 951		14 951
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		25 538		25 538
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		25 538		25 538

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	43 968	2 109	3 487	42 591
- Installations générales, agencements aménagements divers	150 913	22 496		173 410
- Matériel de transport	72 440	1 827	22 051	52 216
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	38 973	2 161		41 134
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	306 294	28 594	25 538	309 350
ACTIF IMMOBILISE	306 294	28 594	25 538	309 350

■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 111 327 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	40 339	40 339	
Autres	1 015 527	1 015 527	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	55 460	55 460	
TOTAL CREANCES	1 111 327	1 111 327	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Frns - RRR à obtenir et avoirs non	7 936
Etat - Produit A recevoir	228
Charges ou Produits financiers sur	28 941
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	37 105

■ Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 7 500,00 Euro décomposé en 750 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	750	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	750	10,00

Liste des propriétaires du capital

	% de déten tion	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
AASGARD 22970 PLOUMAGOAR	100,00	750,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 05/03/2025.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	228 074
Prélèvements sur les réserves	
TOTAL DES ORIGINES	228 074
Affectations aux réserves	228 074
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
TOTAL DES AFFECTATIONS	228 074

■ Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/09/2024	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/08/2025
Capital	7 500				7 500
Réserve légale	750				750
Réserves générales	558 794	228 074	228 074		786 868
Résultat de l'exercice	228 074	-228 074	176 355	228 074	176 355
Total Capitaux Propres	795 118		404 429	228 074	971 473

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	14 400	54 050	300		68 150
TOTAL PROVISIONS	14 400	54 050	300		68 150
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		54 050	300		
Financières					
Exceptionnelles					

■ Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 306 402 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine	24 585	24 585		
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	118 044	118 044		
Dettes fiscales et sociales	87 093	87 093		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	76 680	76 680		
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	306 402	306 402		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice	43 434			

Charges à payer

	Montant
Frns - factures non-parvenues	14 575
Personnel - Dettes provisionnés pou	24 846
Personnel - Primes à payer	17 514
Org. Sociaux - Congés Payés et char	7 658
Taxe Apprentissage	246
Charges sur primes	7 531
APCDNA	241
Etat - Charges A payer	3 790
TOTAL CHARGES A PAYER	76 400

■ Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	28 504		
Commissions & Charges sociales vend	26 956		
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	55 460		

AASGARD MORLAIX
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : Rue Vern Creis
Lieu-dit le Grand Launay
29600 SAINT-MARTIN DES CHAMPS
839 116 423 RCS BREST
(la « **Société** »)

**DÉCISIONS ORDINAIRES ANNUELLES DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 27 FEVRIER 2026**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2025**

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2025 s'élevant à CENT SOIXANTE-SEIZE MILLE TROIS CENT CINQUANTE-QUATRE EUROS ET QUATRE-VINGT-DIX-HUIT CENTIMES (176 354,98 euros) de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 176 354,98 euros

- Auquel s'ajoute un prélèvement sur le compte « Autres réserves » de.....423 645,02 euros

- Pour former un bénéfice distribuable de 600 000,00 euros
Affecté en totalité à titre de dividende global à l'Associée Unique
Soit 800 euros par part sociale

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 600 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

*Certifié conforme
La Gérance
M. Olivier CHAUDET*

DocuSigned by:

E732948BC01445F...